

PARCOURS 3 "La palette des savoirs"**Financement**

Formation professionnelle continue
Habilitation de service public (PRF HSP)

N° de marché :2019P014S10238

Organisme responsable et contact

CCIV
FOUILLET Cécile
05.49.91.51.60
cfouillet@campus120.cci.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La palette des savoirs comprend : - le numérique (développer les compétences numériques en initiation et/ou perfectionnement). - remise à niveau (perfectionner les compétences de base de l'utilisateur, développer les compétences sociales et personnelles en lien avec un secteur professionnel). - les langues étrangères (acquisition d'une langue étrangère, Anglais et/ou Espagnol afin de développer l'aisance des publics dans l'usage d'une langue en situation pratique)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre aux usagers de compléter ou de renforcer sa palette de compétence liées notamment au numérique, aux langues étrangères ou encore à la remise à niveau. L'utilisateur pourra bénéficier de chaque action de ce parcours ou une seule.

Contenu et modalités d'organisation**Non renseigné**

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)**> Attestation de fin de formation****Et après ?**

Suite de parcours

Possibilité de poursuivre un parcours qualifiant

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00198398	du 01/07/2020 au 31/12/2024	(86)	CCIV		Non éligible	
00198397	du 01/07/2020 au 31/12/2024	(86)	CCIV		Non éligible	
00198399	du 01/07/2020 au 31/12/2024	(86)	CCIV		Non éligible	

00198958

du 01/07/2020 au
31/12/2024

(86)

APP DE LUSIGNAN
ET NEUVILLE DE
POITOU

Non
éligible

